

## Le virus est toujours là, continuons les gestes barrières!

Les conditions sanitaires exceptionnelles que nous connaissons aujourd'hui sont réglementées par les pouvoirs publics, leur strict respect conditionnera le maintien de chaque activité.

Par conséquent, toute personne qui ne serait pas en capacité ou en mesure de respecter les règles prescrites et donc imposées (distanciation physique et gestes barrières) pourrait être écartée de l'activité, voire ne pourrait plus être accueillie sur des activités été actif.

Il est également préférable d'éviter que les accompagnants restent pendant le temps de l'activité pour limiter le nombre de personnes sur place.

Si l'activité nécessite du matériel, qu'il soit personnel ou fourni par l'animateur, en aucun cas le participant n'est autorisé à le prêter.

Pour certaines activités, le protocole sanitaire pourra être renforcé, les consignes seront données sur place par l'encadrant.

Ne jetez pas votre masque par terre, jetez-le dans une poubelle ou apportez une poche destinée aux masques sales.



Venez avec votre masque, l'animateur pourra autoriser de ne pas le porter en fonction de l'activité.



Utilisez un mouchoir jetable pour vous moucher et jetez-le aussitôt dans une poubelle puis lavez-vous les mains avant de reprendre l'activité.



Lavez-vous les mains à l'eau savonneuse ou à défaut au gel hydroalcoolique avant le début de l'activité.



Apportez votre propre bouteille d'eau avec votre nom inscrit dessus.



Ne vous touchez pas le visage ou celui des autres.



Respectez une distance d'un mètre minimum avec les autres.



Toussez ou éternuez dans votre coude.



Prévenez l'animateur si vous ne vous sentez pas bien ou fièvreux.

Retrouvez tous les conseils du Ministère de la santé sur : mesconseilscovid.sante.gouv.fr